

## [Traduction]

Le sénateur Grosart a exposé plus particulièrement ce que Anik II a accompli, afin de nous doter d'un meilleur système de communications dans tout le pays. Je crois que les Canadiens ont raison d'être fiers de ce qui a été fait sous ce rapport.

C'est tellement important pour le Canada que nous avons, me semble-t-il, fait davantage dans ce domaine qu'on ne pouvait s'y attendre en si peu de temps. C'est seulement en 1966 que le Canada a établi la première station terrestre pour capter les communications d'Intelsat, réseau international de communications, dont la première station a été créée à Mill Village, en Nouvelle-Écosse. Elle capte à partir du satellite international les communications qui intéressent le Canada.

Ensuite, nous avons cherché à faire quelque chose de vraiment Canadien dans le domaine des satellites—non pas dans le domaine des communications, il est vrai, mais néanmoins dans le domaine des satellites—et, de nouveau, nous avons très bien réussi, car nous avons créé le premier satellite canadien Alouette I qui a été suivi de Alouette II et de Isis. Là encore, le Canada a obtenu des résultats remarquables. Alouette I est toujours en orbite et même s'il est vrai qu'elle a été mise hors service l'automne dernier, pour l'anniversaire de sa dixième année en orbite, nous devons nous rappeler qu'à l'origine, ce satellite a été conçu pour une année de service. Néanmoins, après 10 ans, il est toujours en service et aurait pu continuer son travail si ses renseignements avaient encore été utiles. Si j'ai bien compris, il est possible de le remettre en service n'importe quand si on le désire. Ce succès exceptionnel a permis au Canada de faire encore d'autres progrès dans ce domaine.

Puis, il y a eu le rapport fait en 1967 par M. John H. Chapman, qui traitait des programmes en haute atmosphère et des programmes spatiaux au Canada. Peu après était constitué le groupe d'étude du premier ministre sur les satellites. Ce groupe d'étude a publié, en mars 1968, un rapport dont, je crois, tous les honorables sénateurs ont un exemplaire. Ensuite, et très rapidement, le gouvernement a entrepris d'établir un organisme mixte composé du gouvernement et des divers organes du Canada intéressés aux communications. Cette mesure faisait suite à la recommandation du groupe d'étude qui stipulait:

«... l'établissement d'un système intérieur de communications par satellite présente une importance vitale pour l'expansion, la prospérité et l'unité du Canada, et cela devrait constituer une priorité.

Beaucoup d'entre nous pensent parfois que les gouvernements ne s'occupent pas très rapidement des priorités. Toutefois, j'ai le plaisir de dire que celui-ci s'en est occupé rapidement et qu'il présentait à la Chambre des communes dès le mois de juin 1969 le bill qui constituait la société Télésat. Télésat est entrée en activité le 1<sup>er</sup> septembre 1969. A peine quelques mois plus tard, un contrat était signé avec la société Hughes Aircraft pour la mise au point du satellite Anik.

Il est intéressant de noter, honorables sénateurs, que le satellite Anik, bien qu'il ne soit pas de conception canadienne, mais l'œuvre de la Hughes Aircraft qui est à l'avant-garde du secteur des communications, comprend néanmoins une participation canadienne très importante. Il a été entendu avec la Hughes Aircraft que le Canada participerait dans une grande mesure à la construction des trois satellites de la série Anik commandés par le Canada; en outre, le Canada participera dans les mêmes proportions à la construction de tous les autres satellites, jusqu'à

[L'honorable M. Molgat.]

concurrence de 15, que la Hughes Aircraft pourra vendre à d'autres pays. Il faut noter que Hughes Aircraft a jusqu'ici vendu six satellites de cette série à d'autres nations et qu'il se peut que d'autres ventes soient faites, à cause surtout de la réussite remarquable des deux satellites Anik I et Anik II. Les scientifiques canadiens qui ont participé à la révision technique d'Anik I ont ouvert une importante avenue d'activité économique et scientifique pour les Canadiens.

• (1420)

Le succès d'Anik I, lancé le 9 novembre 1972, a été immédiat. Il est par ailleurs intéressant de noter que l'ensemble du programme Télésat s'est conformé aux délais prévus, malgré un échec très serré à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1969. A cette époque, on prévoyait mettre le premier satellite sur orbite en novembre 1972, ce qui fut fait. Le lancement du satellite, de fait, fut retardé de deux heures à cause d'une petite défectuosité, mais ce fut le seul retard et Anik I entra dans l'espace. Anik II dont a parlé le sénateur Grosart, était un satellite de secours pour Anik I. Il fut lui aussi lancé avec succès et les deux satellites fonctionnent maintenant. Je crois savoir, selon les spécialistes, qu'une fois qu'un satellite est lancé et qu'il fonctionne dès le premier jour, il est probable qu'il continuera de fonctionner pendant toute sa durée d'existence.

L'existence prévue pour la série Anik est de sept ans. On a fixé cette limite parce que pour accomplir sa tâche un satellite de la série Anik doit être en position permanente. C'est-à-dire que son orbite doit avoir la même vitesse de rotation que la Terre pour garder sa position au-dessus de l'équateur. Il est intéressant de noter en passant que dans les plans initiaux de Télésat, il était prévu que la position longitudinale du satellite serait à peu près directement au sud de Winnipeg. De fait, Anik I se trouve directement au sud de Calgary et Anik II directement au sud de Saskatoon, au-dessus de l'équateur. Pour maintenir leurs positions respectives, les deux satellites doivent consommer du carburant dont les réserves seront épuisées dans sept ans. Anik II, qui est en réalité un satellite de secours pour Anik I, a pour but d'assurer aux usagers un service ininterrompu, même s'il arrivait au mécanisme de l'un ou de l'autre de se détraquer.

Il y a lieu de signaler aussi qu'il s'agit d'une première canadienne, voire d'une première mondiale. C'est un fait qu'il existe des satellites internationaux de communication, mais le Canada est le premier pays qui ait placé en orbite un satellite national. Le Canada distance tous les autres pays en ce domaine. Le fonctionnement remarquablement précis de ces satellites est évidemment tout à l'honneur de Télésat Canada et des scientifiques canadiens qui ont participé à cette entreprise.

Avec le sénateur Grosart, je déplore que les Canadiens n'aient pas été suffisamment mis au courant de cette réussite exceptionnelle, réussite dont nous avons tout lieu de nous enorgueillir et qui est si utile à un grand nombre de nos régions.

Il suffit de parcourir le nord du Canada pour se rendre compte de l'importance de bons moyens de communication. Une visite dans une localité éloignée des Territoires du Nord-Ouest nous permet de nous rendre compte combien des moyens de communication satisfaisants, sûrs et réguliers sont importants. Je me souviens que lors de mes voyages dans le Nord, j'avais cru tout d'abord que la population désirerait des routes d'accès, un meilleur service aérien et ainsi de suite. J'ai constaté qu'elle s'intéressait avant tout à la télévision qui, dans de nombreux cas, a